



GUIDE DES PARENTS
COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA





TABLE DES MATIÈRES

02 INTRODUCTION

- 04 Message du commandant
- 05 Message du recteur
- 07 Survol du Collège

08 LES QUATRE PILIERS DE LA RÉUSSITE AU CMR

- 10 Études universitaires
- 11 Instruction militaire
- 12 Condition physique
- 13 Bilinguisme

14 ÊTRE OFFICIER

- 15 L'expérience de l'élève-officier/aspirant de marine au CMR
- 16 Énoncé de comportement de l'élève-officier/aspirant de marine au CMR

18 SERVICES ADMINISTRATIFS ET SERVICES DE SOUTIEN

- 20 Services médicaux et dentaires
- 21 Soutien spirituel
- 23 Congés/vacances
- 25 Aide au déplacement en congé
- 25 Envoi de colis à votre fille ou fils par la poste
- 25 Personne avec qui communiquer en cas d'urgence

26 CARTE DU CMR

32 INSTALLATIONS SPORTIVES

- 33 Sports interuniversitaires et sports intra-muros
- 34 Clubs de compétition et clubs récréatifs

35 HISTOIRE

- 35 Diplômés distingués
- 37 Histoire du Collège militaire royal du Canada
- 38 Histoire de Kingston

44 RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT MON ENFANT ÉLÈVE-OFFICIER/ASPIRANT DE MARINE

46 GLOSSAIRE

*Cette publication existe dans les deux langues officielles. /
This publication is available in both official languages.*

INTRODUCTION

Le présent guide destiné aux parents ou aux tuteurs d'un élève-officier/aspirant de marine (élof/aspm) actuel ou futur constitue pour eux une source idéale de renseignements sur l'environnement particulier que le Collège militaire royal du Canada (CMR) offre sur le plan des études universitaires, du bilinguisme, du programme de conditionnement physique et de la vie militaire.

Ce guide est une source de renseignements utiles sur la culture et l'environnement du CMR; il est idéal pour tenir des discussions avec votre fille ou votre fils au sujet de leur expérience comme étudiant ou étudiante au CMR et membre des Forces armées canadiennes (FAC). En outre, il vous éclairera sur l'histoire du CMR et sur les services qui y sont offerts pour aider votre enfant à réussir. Enfin, le guide vous fournit les coordonnées voulues pour communiquer avec votre fille ou votre fils au besoin.

Votre fille ou votre fils a choisi de vivre une expérience unique, formatrice et personnelle pour obtenir son diplôme universitaire de premier cycle et servir son pays. En s'enrôlant dans les FAC, il ou elle se joint à une famille et à une équipe engagées à servir notre magnifique pays en communiquant et protégeant ses idéaux. Pendant que votre fille ou votre fils sera au CMR, nous la/le guiderons et lui inculquerons les habiletés fondamentales et les compétences professionnelles dont il ou elle aura besoin pour devenir un officier efficace dans les FAC. Afin de former des officiers militaires, nous suivons une approche reposant sur quatre piliers : les études universitaires, l'instruction militaire, la condition physique et le bilinguisme. Pour obtenir sa commission d'officier à la fin de ses études, votre fille ou votre fils doit satisfaire aux exigences minimales propres aux quatre piliers.

Votre fille ou votre fils aura de nombreuses occasions d'apprendre à diriger et recevra une rétroaction de la part d'éducateurs, d'évaluateurs et de mentors qualifiés. Il ou elle apprendra comment recevoir, accepter, fournir et appliquer les opinions ainsi formulées pour développer ses compétences en leadership.

Les étudiants inscrits à un programme de premier cycle au CMR s'enrôlent habituellement en vertu du Programme de formation des officiers de la Force régulière (PFOR). Les candidats admis au CMR commencent leur carrière dans les FAC à titre d'élof/aspm et, après avoir obtenu leur diplôme et terminé leur instruction militaire spécifique, ils entreprennent leur carrière dans la profession de leur choix. Un des nombreux avantages qu'il y a à fréquenter le CMR réside dans le fait que le ministère de la Défense nationale (MDN) paie les frais de scolarité, les livres, les instruments et tout autre droit essentiel, tout en versant une solde à l'étudiant et en lui fournissant des avantages sociaux. En retour, votre fille ou votre fils s'engage à servir pendant une certaine période compensatoire après l'obtention de son diplôme.

Chaque élof/aspm reçoit une solde annuelle dont le Ministère retient l'impôt sur le revenu, la cotisation au régime de pension et les frais de gîte et de couvert. Les frais médicaux et dentaires et les vacances payées constituent des avantages automatiques accordés gratuitement par les FAC. Le CMR fournit aussi des services d'aide aux études, un encadrement relatif au conditionnement physique et au mode de vie, des conseils favorisant la santé mentale, des services médicaux, etc. La petite taille des classes et le nombre global limité d'étudiants permet au Collège de mieux répondre aux besoins scolaires et personnels de ces derniers. Les professeurs sont encouragés à converser activement avec les étudiants au sujet de leurs études et à évaluer leur bien-être global.

Votre fille ou votre fils reçoit un guide de l'élève-officier légèrement différent de celui-ci, contenant des renseignements supplémentaires qui lui seront utiles pendant son passage au CMR. Ce manuel aide les élof/aspm à comprendre les FAC ainsi qu'à vivre et à travailler dans l'environnement propre au CMR et aux FAC.

Nous nous attendons à ce que les renseignements fournis dans le présent document suscitent d'autres questions. Si vous avez des questions à formuler ou des éléments de contenu à proposer, veuillez vous adresser au personnel de liaison ou communiquer avec nous en écrivant à liaison@rmc-cmr.ca. Si vous souhaitez recevoir d'autres renseignements, ou si vous voulez ajouter des éléments qui pourraient être intégrés dans le présent guide, veuillez communiquer avec le Centre de réussite du CMR (SuccessCentre@rmc.ca).



MESSAGE DU COMMANDANT



Au nom des FAC et du ministre de la Défense nationale, je vous souhaite la bienvenue au CMR. Nous sommes honorés de recevoir au CMR vos filles et vos fils en leur qualité d'élof/aspm au CMR, et comme eux nous vous accueillons au sein de notre famille. Ils ont choisi une carrière sans pareille qui les amènera à servir notre magnifique pays, tout en représentant et en faisant connaître les idéaux du Canada au pays et à l'étranger. L'expérience qu'ils vivront au CMR leur permettra d'amorcer leur cheminement du bon pied.

Certains aspects du programme du CMR en font un établissement complètement différent des universités civiles. Les élof/aspm doivent constamment ajuster leur emploi du temps pour arriver à respecter les normes fixées aux chapitres des études, de la condition physique, des exigences militaires et du bilinguisme. Ils vivent dans un environnement militaire où existent des règles qui nécessitent de leur part un comportement professionnel, éthique et respectueux d'autrui. Cela comprend un programme régulier quotidien, un code vestimentaire, des inspections, des parades, un couvre feu, etc. Le CMR entoure les élof/aspm d'une culture et d'une philosophie militaires qui leur procurent les fondements nécessaires pour comprendre et estimer la profession des armes et qui les préparent ainsi à exceller au service du Canada.

Le présent guide vous donne un aperçu concis du cheminement que vos filles et vos fils s'approprient à amorcer. Grâce aux programmes existants des FAC et au mentorat de mon personnel, les élof/aspm n'entreprennent pas seuls leur parcours universitaire et militaire. Je vous encourage à rester en contact avec vos filles et vos fils et à faire partie de leur expérience et de leur réussite au CMR. Soyez les bienvenus au sein de notre famille!

Brigadier-général Sébastien Bouchard, OMM, MSM, CD

MESSAGE DU RECTEUR



Soyez les bienvenus au CMR, considéré par beaucoup comme une « université unique en son genre », et ce, pour une bonne raison. Le CMR est à la fois une unité militaire, créée en vertu de la Loi du collège militaire de 1874, et une université à charte provinciale ayant le pouvoir de conférer des diplômes universitaires de premier cycle et d'études supérieures aux termes d'une loi de l'Ontario adoptée en 1959 et intitulée « The Royal Military College of Canada Degrees Act ». Nous avons l'honneur d'avoir comme chancelier et président le ministre de la Défense nationale et comme vice-chancelier, le commandant du CMR. Depuis toujours, le Collège cherche avec fierté à inspirer les Canadiens et à former des officiers de la plus haute qualité en offrant d'excellents programmes d'études, en menant des recherches de tout premier ordre et en offrant une instruction militaire hors pair qui répond aux besoins du Canada et de la collectivité de la Défense en fonction de l'environnement de sécurité mondial en constante évolution.

Le CMR offre des expériences et des possibilités sans pareilles, et cela est rendu possible par notre étonnant corps professoral et notre formidable personnel ainsi que par le remarquable soutien du Club des collèges militaires royaux du Canada et de la Fondation du CMR. Vous pouvez vous aussi jouer un rôle clé. Vous aurez de nombreuses occasions d'encourager, d'applaudir et de célébrer les réussites, mais il y aura aussi des moments où les choses n'iront pas particulièrement bien : votre sens de l'écoute fera alors toute la différence.

Le programme du CMR est conçu pour répondre aux besoins des forces armées en procurant à de jeunes Canadiens et Canadiennes la chance de faire des études universitaires tout en vivant une expérience d'apprentissage leur permettant de devenir de futurs leaders. J'accueillerai avec plaisir vos contributions à la réalisation de cet idéal!

M. Harry J. Kowal, Ph.D., CD, rmc, B. Ing., MScAe, MAÉS, MÉD, Ing., Bgén (ret.)



SURVOL DU COLLÈGE

Le CMR a pour mission de former des officiers en mettant l'accent sur les études, des normes d'éthique appropriées, une bonne condition physique et mentale et les capacités linguistiques nécessaires pour occuper avec distinction un poste de chef dans les FAC. Notre devise est « Vérité, devoir, vaillance »; en faisant constamment sa démonstration, nous amenons les élof/aspm à la vivre et à devenir des membres exemplaires du Collège et des FAC.

Le CMR est une université bilingue à charte provinciale offrant des programmes d'études de premier cycle (baccalauréat) et de niveau supérieur (maîtrise et doctorat). En sa qualité d'université militaire du Canada, le Collège offre aussi des programmes de perfectionnement professionnel continu pour répondre aux besoins de la Force régulière, de la Réserve, du ministère de la Défense nationale et d'étudiants civils.

Notre équipe sur place comprend des militaires, des fonctionnaires et un personnel contractuel. Ensemble, ils veillent à ce que les élof/aspm puissent obtenir un diplôme universitaire de premier cycle reconnu internationalement tout en répondant aux autres exigences du PFOR. Le CMR mène aussi des recherches propres à une université moderne; il est actuellement le seul établissement conférant des grades universitaires tout en servant la profession des armes et le gouvernement du Canada.

La liberté universitaire est encouragée et respectée par les dirigeants militaires et collégiaux du CMR. Le corps professoral et le personnel du CMR exercent leur liberté universitaire dans leurs recherches et leur enseignement, tout en adhérant aux normes propres à une université moderne.

Le CMR réunit les futurs officiers de la Force régulière et de la Réserve de l'Armée de terre, de la Force aérienne et de la Marine dans un environnement collégial et compétitif. Par l'entremise d'une instruction formelle et informelle, les élof/aspm apprennent à être responsables de la sécurité, du bien être et du moral de leurs collègues et de leurs subalternes. Les compétences qu'ils acquièrent ici s'appliqueront directement à leur carrière d'officier. Ils apprennent que, pour réussir, ils doivent respecter le savoir et l'expérience de toute leur équipe, et s'en servir.

Grâce à des exercices pratiques en classe et à des rôles de leader attribués au sein des escadrons et de la division, le Collège procure aux élof/aspm l'occasion de devenir des communicateurs efficaces faisant preuve de curiosité intellectuelle, d'une pensée critique, d'imagination et de créativité tout en demeurant sensibles et humbles.

La connaissance des deux langues officielles est essentielle aux élof/aspm s'ils veulent obtenir leur diplôme et être efficaces dans leur futur emploi. Chaque semaine, l'élof/aspm consacre du temps à l'apprentissage et à l'utilisation pratique de sa seconde langue officielle.

LES QUATRE PILIERS DE LA RÉUSSITE AU CMR

ÉTUDES

Le CMR offre des programmes d'études en arts, en sciences et en génie dans les deux langues officielles, ainsi qu'un programme obligatoire unique, directement relié à la profession des armes. Ce cursus représente à peu près 30 p. 100 des crédits nécessaires à l'obtention du diplôme et il porte sur les exigences éducatives auxquelles il faut répondre pour acquérir les connaissances militaires sur lesquelles repose une carrière dans les FAC.

La qualité des programmes d'études du CMR est régie par la province de l'Ontario par l'intermédiaire du Processus d'assurance de la qualité de l'établissement (PAQE), lequel est administré par le Ontario University Council on Quality Assurance. Les programmes d'études en génie du CMR sont accrédités par le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG), qui relève d'Ingénieurs Canada. L'agrément des programmes du premier cycle est nécessaire pour procurer aux élof/aspm les études nécessaires à l'obtention du permis d'exercer la profession d'ingénieur au Canada.

La présence aux cours est obligatoire, car il s'agit là du lieu de service ou de travail des élof/aspm en leur qualité de membres des FAC. Quiconque s'absente de la classe sans permission s'expose à des mesures disciplinaires.

INSTRUCTION MILITAIRE (COMPÉTENCES, LEADERSHIP, ENCULTURATION)

Les officiers font face à des exigences considérables dans le complexe environnement contemporain, qui évolue rapidement. Par conséquent, l'instruction militaire est conçue pour inculquer aux étudiants les compétences personnelles, les qualités et les habiletés observées chez les chefs qui réussissent. L'introspection et la conscience de soi sont essentielles à la croissance et au développement personnels. L'entraînement au leadership fourni au CMR et pendant l'instruction d'été prépare les étudiants aux occasions où ils devront prendre des décisions difficiles dans des conditions stressantes. La nature du leadership et des opérations militaires nécessite une compréhension profonde du comportement humain. Au CMR, le programme d'études comprend des cours obligatoires de psychologie militaire et de leadership. Un accent particulier est mis sur l'importance de l'intégrité personnelle, du comportement éthique et de la responsabilité professionnelle.

Les élof/aspm doivent s'efforcer de respecter les principes fondamentaux en vertu desquels les militaires servent le Canada. La responsabilité primordiale d'un officier consiste à diriger les hommes et les femmes membres des FAC. L'officier pourrait alors faire face à des circonstances fort dangereuses et exigeantes où il sera responsable de la vie des personnes relevant de lui, et il devra comprendre que sa propre vie pourra elle aussi être en danger.

CONDITION PHYSIQUE

Dans le cadre du volet des sports, le CMR enseigne aux élof/aspm l'importance, tout au long de la vie, d'une bonne condition physique et de l'adoption d'un mode de vie sain. En ce qui concerne la forme physique, le CMR va au-delà des théories et passe à la pratique en offrant des cours progressifs de conditionnement physique axés sur des normes connexes. Les élof/aspm sont tenus de participer au programme d'éducation physique qui les aide à parvenir à un haut niveau de forme physique, à le conserver et à apprendre en même temps les éléments fondamentaux de toute une gamme de sports d'équipe et individuels. La forme physique influe directement sur la qualité de vie d'une personne, sur sa santé mentale et sur sa capacité de gérer le stress. Les sports susmentionnés contribuent à la qualité des relations en dehors du terrain de sport, ils créent et entretiennent chez la personne un sentiment d'appartenance et ils améliorent ses résultats scolaires.

BILINGUISME

Le volet axé sur le bilinguisme va de pair avec le patrimoine culturel du Canada. À titre de garants de ce patrimoine, les officiers sont censés maîtriser les deux langues officielles du Canada et montrer la voie sur ce plan. Le CMR donne aux élof/aspm des cours de langue et des occasions de s'exercer à utiliser leurs compétences linguistiques en intégrant les deux langues officielles dans la classe et dans la vie quotidienne. Afin d'encourager et de renforcer l'emploi des deux langues, le Collège établit une alternance faisant en sorte que la langue utilisée au cours des activités passe d'une langue officielle à l'autre toutes les deux semaines.

www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/dotation/normes-qualification/relatives-langues-officielles.html

ÉTUDES

Le CMR offre 18 programmes de diplôme, en anglais et en français. Les matières du cursus et des programmes d'études sont choisies en fonction de leur valeur pratique et de leur applicabilité à la carrière des futurs officiers et aux FAC. Les programmes de sciences et de génie réservent beaucoup de temps aux arts, tandis qu'à l'inverse, les programmes en arts accordent une grande importance aux mathématiques et aux sciences. En exposant les officiers à d'autres programmes d'études, le Collège vise à former des chefs qui pourront travailler et converser efficacement dans des domaines se situant en dehors de leur spécialité.

BACCALURÉAT ÈS ARTS (AVEC SPÉCIALISATION ET MAJEURE)

Administration des affaires	Études militaires et stratégiques
Littérature anglaise	Sciences politiques
Études françaises	Psychologie
Histoire	

BACCALURÉAT EN SCIENCES (AVEC SPÉCIALISATION ET MAJEURE)

Chimie	Physique
Informatique	Sciences spatiales
Mathématiques	

BACCALURÉAT EN GÉNIE

Génie aéronautique	Génie informatique
Génie chimique	Génie électrique
Génie civil	Génie mécanique

INSTRUCTION MILITAIRE (COMPÉTENCES, LEADERSHIP, ENCULTURATION)

L'objectif de chaque élof/aspm au CMR consiste à devenir officier commissionné dans les FAC.

L'instruction et le perfectionnement professionnel dont les élof/aspm bénéficient au CMR et pendant l'instruction d'été les préparent à assumer diverses responsabilités en tant qu'officiers subalternes. Fondamentalement, ils doivent manifester au CMR la capacité, la compétence et le courage voulus pour commander et diriger dans cet environnement et voir au bien être de leur personnel.

LA CHAÎNE DE COMMANDEMENT S'ATTEND À CE QUE TOUS LES ÉLOF/ASPM MAÎTRISENT LES PRINCIPES SUIVANTS QUAND ILS COMMANDENT ET DIRIGENT DES PERSONNES ET QU'ILS REMPLISSENT D'AUTRES FONCTIONS :

- Diriger en donnant personnellement l'exemple et faire passer les préoccupations, le bien être et le confort de leurs subalternes avant les leurs;
- Motiver et former les personnes dont ils sont chargés et en favoriser l'épanouissement;
- Faire preuve de fierté et de loyauté à l'endroit du Canada, des chefs, des unités et des membres des Forces armées canadiennes et de l'uniforme qu'ils portent;
- Se conduire avec honneur et faire preuve d'honnêteté et d'intégrité dans toutes leurs activités;
- Fonder leurs décisions sur de solides valeurs morales et éthiques. Ne tolérer aucune discrimination, aucun mauvais traitement ni cruauté et apprécier la force inhérente à la diversité;
- S'assurer que les activités de leur unité et les actions de leur personnel sont conformes aux règlements des Forces armées canadiennes et au Code de discipline militaire;
- Faire preuve de professionnalisme et améliorer continuellement leurs compétences en tant que chefs grâce aux études, à l'instruction, à l'expérience et aux moyens d'autoperfectionnement;
- Remplir toutes leurs fonctions conformément aux règlements et ordres des Forces armées canadiennes, aux lois sur les conflits armés et aux conventions internationales applicables;
- Respecter et faire valoir les coutumes et les traditions des Forces armées canadiennes, et de leur élément. Honorer la mémoire de ceux et celles qui ont combattu pour protéger la liberté du Canada;
- Agir conformément à la primauté du droit et avoir foi dans les Forces armées canadiennes en tant qu'instrument du gouvernement du Canada et à titre de représentants de tout ce qu'il y a de mieux dans la société canadienne;
- Diriger les hommes et les femmes des Forces armées canadiennes.

PROGRAMME DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

Le programme d'éducation physique et de sports vise à aider chaque élof/aspm à parvenir à une excellente forme physique et à atteindre un certain niveau d'habileté dans toute une gamme d'activités sportives. Les élof/aspm subissent des épreuves périodiques visant à garantir qu'ils satisfont aux normes de condition physique relatives à l'endurance, à l'agilité et à la force, conformément aux normes adoptées à cet égard par le CMR et les FAC.

Le programme de conditionnement physique de quatre ans est conçu pour aider les élof/aspm à parvenir à des niveaux progressifs en matière de sports et de forme physique. Ils doivent participer chaque semaine à une période d'éducation physique de deux heures et subir une évaluation de leur condition physique deux fois par année. Ils peuvent s'adonner à d'autres sports et activités de conditionnement physique pendant leurs temps libres.

Au cours de la première année d'études, l'accent est mis sur de bonnes techniques d'entraînement et de conditionnement; pendant les deuxième et troisième années, sur la participation aux sports d'équipe et l'entraînement militaire, respectivement, ce dernier volet comprenant les techniques de combat corps à corps et la bonne condition physique militaire; au cours de la quatrième année, les élof/aspm se spécialisent dans diverses activités et divers sports. Les classes d'éducation physique vont de la natation à l'entraînement en force musculaire, au hockey, aux sports de raquette, à l'escalade, au combat corps à corps, au yoga et au soccer.

Les FAC ont recours aux experts des Programmes de soutien du personnel (PSP) qui se spécialisent dans la nutrition, l'entraînement personnel, la réadaptation sportive, le renforcement musculaire, l'endurance, etc. Ces experts participent à l'élaboration et à la mise à exécution des programmes de conditionnement physique et aux épreuves d'évaluation de la condition physique. Les élof/aspm peuvent leur demander d'établir pour eux un régime d'entraînement physique individualisé en fonction de leurs objectifs et de leurs besoins à cet égard.

www.rmc-cmr.ca/fr/departement-sports/guide-conditionnement-physique

www.rmc-cmr.ca/fr/tests-daptitude-physique-du-cmr-du-canada-instructions-ralliement

Des joueurs célèbrent une victoire de l'équipe de hockey du CMR. Allez, Paladins!



BILINGUISME

Un bon chef doit pouvoir communiquer efficacement avec son personnel. Dans les FAC, cela signifie qu'il doit pouvoir fonctionner dans les deux langues officielles du Canada. L'apprentissage de la langue seconde est obligatoire pour tous les étudiants qui n'en ont pas une « connaissance fonctionnelle ». Cette dernière est essentielle pour les promotions.

À leur arrivée au CMR, les étudiants sont évalués quant à leur aptitude à lire, à écrire et à communiquer verbalement en anglais ou en français, selon leur langue maternelle et leur langue seconde. Cette évaluation permet d'établir leur degré de compétence et de les situer au niveau approprié d'aptitude linguistique. Certains étudiants possèdent déjà un haut degré de bilinguisme à leur arrivée au Collège; à la faveur de tests linguistiques, leur compétence est confirmée, et ils peuvent alors être exemptés des cours de langue seconde. Pour ce qui est des autres élof/aspm, ils peuvent être exemptés d'autres cours obligatoires une fois qu'ils ont atteint un niveau de compétence linguistique approprié, mais on s'attend à ce qu'ils conservent et améliorent leur compétence pendant les années qu'ils passeront au CMR.

AFIN D'AIDER LES ÉTUDIANTS À APPRENDRE LEUR LANGUE SECONDE AVEC EFFICACITÉ, LE CMR EMPLOIE DIVERSES MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT DES LANGUES :

Des cours de langue seconde sont donnés tout au long du programme de l'année universitaire.

Pendant une moitié de chaque mois sur le campus, les activités externes à la salle de classe ont lieu dans une des langues officielles, et pendant l'autre moitié, on passe à l'autre. Cela signifie que les ordres et les directives sont donnés dans la langue du jour et que toutes les activités menées à l'extérieur de la salle de classe le sont aussi dans cette langue.

À l'arrivée des élof/aspm au CMR, celui-ci s'efforce de jumeler chaque étudiant de première année à un collègue dont la langue officielle n'est pas la même pour les encourager tous deux à utiliser les deux langues pendant cette année-là.

Les cours sont donnés en anglais et en français, ce qui permet aux élof/aspm d'étudier dans l'une ou l'autre langue officielle et de rédiger tous leurs textes et dissertations dans la langue de leur choix. En général, ils utilisent la langue dans laquelle le cours est donné pour rédiger leurs textes et faire leurs présentations.

ÊTRE OFFICIER

ÉTHIQUE MILITAIRE ET DÉVELOPPEMENT RESPECTUEUX DE L'ÉTHIQUE

La stratégie intitulée « L'officier en 2020 » constitue la directive stratégique pour la restructuration du corps des officiers pour qu'il puisse relever les défis à venir. C'est la prochaine étape à franchir afin que le corps des officiers atteigne les objectifs de perfectionnement professionnel énoncés dans la Stratégie de défense 2020 pour le corps des officiers. Le but est de créer un corps d'officiers soucieux de l'éthique, très intelligents et proactifs.

CODE DE VALEURS ET D'ÉTHIQUE

Le Code de valeurs et d'éthique du MDN et des FC définit les comportements attendus de la part de tout le personnel du MDN et des FAC.

L'objectif principal du Programme d'éthique de la défense est de favoriser la pratique de l'éthique dans le milieu de travail et au cours des opérations, de manière que les membres des FAC et les employés du MDN remplissent toujours leurs fonctions en respectant les normes d'éthique les plus élevées.

Vision des FAC :

Maintenir une intégrité éthique en respectant toujours les normes les plus élevées en matière de valeurs et d'éthique.

Mission des FAC :

Aider le personnel du MDN et des FAC à adopter une conduite toujours respectueuse de l'éthique.

Principes d'éthique :

- Respecter la dignité de toute personne
- Servir le Canada avant soi-même
- Obéir à l'autorité légale et l'appuyer

Les dirigeants des FAC, à tous les niveaux, doivent créer une culture saine, respectueuse de l'éthique et excluant les représailles; ils doivent aussi veiller à ce que tous les subalternes aient la possibilité de remplir leurs obligations en respectant l'éthique et la loi dans tous leurs actes et d'enseigner à autrui de façon proactive les valeurs décrites dans le Code de valeurs et d'éthique du MDN et des FC.

www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/avantages-militaires/ethique-defense.html

L'EXPÉRIENCE DE L'ÉLOF/ASPM AU CMR

VÉRITÉ

La vérité est le propre de l'officier qui parle et agit en toute honnêteté, sans recourir à des faux fuyants ni se dérober, déformer les faits ou verser dans la duplicité. La malhonnêteté est ce qui ruine l'intégrité d'un officier. Si un officier manque d'intégrité, ses subalternes verront là l'échec de son leadership. Une fois qu'un officier perd la confiance de ses subalternes, il lui est quasi impossible de la regagner.

DEVOIR

Le devoir est l'obligation incombant à l'officier d'agir avec droiture, que ce soit en vertu de règles, de règlements, de lois ou d'un code moral. Il importe peu que les autres sachent ce qu'il fait, ou que l'action qu'il accomplit se situe ou non dans le cadre de ses fonctions officielles. Tous les officiers doivent prendre conscience des règlements auxquels ils sont assujettis ainsi que des fonctions et des responsabilités qu'ils doivent assumer. Si un officier occupe un poste de commandement ou que son ancienneté en fait l'officier supérieur dans les circonstances de l'heure, il lui incombe également de porter attention aux actions de ses subalternes.

VAILLANCE MILITAIRE

La vaillance est la vertu qu'il faut pour remplir ses fonctions avec honnêteté. Elle va au-delà du courage physique manifesté dans l'audace ou la détermination face à un grand danger. La vaillance jette un pont conceptuel entre les notions de vérité et de devoir. Elle correspond au courage moral de celui qui vit honnêtement et fait son devoir, quelles que soient les circonstances.

Des élof/aspm se tiennent au garde-à-vous, prêts à l'inspection.



ÉNONCÉ DE COMPORTEMENT DES ÉLOF/ASPM AU CMR

La chaîne de commandement, le personnel et le corps professoral du CMR s'attendent à ce que les élof/aspm se conforment à l'Énoncé de comportement suivant pendant qu'ils fréquentent le Collège et à ce qu'ils voient dans cet énoncé un credo professionnel quand ils deviendront officiers des FAC.

ÉNONCÉ DE COMPORTEMENT DES ÉLÈVES-OFFICIERS/ASPIRANTS DE MARINE :

« Nous, les élèves-officiers et les aspirants de marine du Collège militaire royal du Canada, consacrons à l'acquisition de l'intégrité morale exigée d'un officier en vivant conformément au credo axé sur : la vérité, en parlant et en agissant avec honnêteté et droiture; le devoir, c'est-à-dire l'obligation de nous conformer aux directives et de faire ce qui est juste et correct; la vaillance militaire, c'est-à-dire le courage moral de bien remplir nos fonctions dans les situations difficiles. »

ÉNONCÉS CLARIFIANT LES COMPORTEMENTS À ADOPTER

1. Les élof/aspm doivent se comporter d'une façon conforme aux valeurs fondamentales du CMR et des FAC.
2. Les élof/aspm doivent faire preuve de courtoisie et de respect envers toute personne avec qui ils ont des rapports.
3. Les élof/aspm doivent se conformer rigoureusement à tous les règlements et directives du CMR.
4. Les élof/aspm doivent toujours porter l'uniforme et leurs tenues civiles avec élégance et classe.
5. Les élof/aspm doivent faire respecter la politique de tolérance nulle contre le harcèlement et suivre les protocoles adoptés par les FAC pour régler tout problème s'y rapportant.
6. Les élof/aspm doivent arriver à leur lieu de service à temps et ne jamais s'absenter sans permission.
7. Les élof/aspm doivent aspirer à l'excellence universitaire en acquérant le savoir-faire qui rend productif et agréable l'apprentissage permanent.
8. Les élof/aspm doivent tendre vers les normes de condition physique les plus élevées.
9. Les élof/aspm doivent s'efforcer d'améliorer leur maîtrise de leur langue seconde en l'utilisant souvent.
10. Les élof/aspm doivent assumer la responsabilité de leurs actes et se corriger et corriger leurs collègues et leurs subalternes s'ils n'agissent pas correctement.

OPÉRATION HONOUR

Le Collège militaire royal est résolu à offrir un milieu sûr exempt de violence sexuelle et de tout comportement sexuel dommageable et inapproprié (CSDI) à tous ses étudiants, à son personnel, à son corps professoral et à toutes les autres personnes qui y travaillent ou qui y étudient.

Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes ont adopté des politiques pour éliminer toutes les formes de CSDI et de harcèlement dans le milieu de travail et toutes les FAC.

Le CMR est aussi membre associé du Conseil des universités de l'Ontario. Ses politiques correspondent non seulement à celles des FAC, mais aussi aux dispositions de la loi C 132 de l'Ontario se rapportant à la violence sexuelle dans les collèges et les universités, dans le contexte de la Loi sur le ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

Ces politiques s'appliquent à tous les membres des Forces armées canadiennes et à tous les employés du ministère de la Défense nationale ainsi qu'aux étudiants et aux entrepreneurs qui servent, étudient ou sont employés au Collège militaire royal.

www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/avantages-militaires/conflits-inconduite/operation-honour/ressources/telecharger-respect-fac.html

www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/avantages-militaires/conflits-inconduite/operation-honour.html

COMPORTEMENTS SEXUELS DOMMAGEABLES ET INAPPROPRIÉS

www.rmc-cmr.ca/fr/cabinet-du-commandant/opc-5019-1-politique-cmrc-comportements-sexuels-dommageables-inappropriés

SERVICES ADMINISTRATIFS ET SERVICES DE SOUTIEN

GÉNÉRALITÉS

Il y a des terrains de stationnement à proximité du Centre sportif de la communauté militaire de Kingston à l'intention des élof/aspm qui ont un véhicule automobile. Le stationnement est gratuit, mais les étudiants doivent enregistrer leur véhicule afin de recevoir un permis de stationnement. Les véhicules non autorisés risquent de valoir une contravention à leur propriétaire et d'être remorqués. Votre fille ou votre fils n'a pas besoin d'un véhicule automobile pour circuler sur le campus du CMR ou la collectivité locale. Des autobus des FAC font la liaison entre la BFC Kingston et le CMR, et des autobus de la ville se rendent dans la plupart de ses secteurs.

REPAS

Les élof/aspm doivent habiter sur le campus pendant les quatre années de leur programme. Les frais de repas et d'hébergement sont perçus directement à même leur solde mensuelle; par conséquent, on s'attend à ce qu'ils prennent tous leurs repas à la salle à manger leur étant réservée. Le plan de repas comprend des aliments de base et des suppléments nutritifs qui aident les élof/aspm à répondre aux exigences physiques et mentales de leur vie au CMR. Le mess peut préparer des repas pour respecter les protocoles religieux particuliers et les restrictions alimentaires.

Le personnel chargé de promouvoir la santé donne des conseils individualisés sur une saine alimentation aux élof/aspm qui le lui demandent et il les guide pour les amener à comprendre leurs besoins nutritionnels et faire face aux exigences de leur programme de conditionnement physique.

Des élèves-officiers déjeunent au mess des élèves officiers, à l'édifice Yeo.



HÉBERGEMENT

À leur arrivée au CMR, les élof/aspm de première année sont affectés à des escadrons et se voient attribuer une chambre en conséquence. Chaque escadron a un dortoir particulier, réservé aux élof/aspm qui en font partie. Ces derniers vivent et travaillent ensemble, ce qui stimule l'esprit de corps et le travail d'équipe. Il leur incombe de tenir leur chambre et les espaces communs propres et bien rangés en tout temps.

Pendant les trois premières années, les élof/aspm peuvent s'attendre à partager leur chambre avec un collègue. En quatrième année, ils ont normalement droit à une chambre individuelle s'il y en a une de libre.

Les élof/aspm accèdent à leur chambre au moyen d'une carte de proximité configurée pour ouvrir la porte de leur chambre et la porte extérieure de leur dortoir. Par ailleurs, on peut accéder à chaque chambre à l'aide d'un passe-partout conservé au détachement de sécurité du CMR si ou quand votre fille ou votre fils se verrouille en dehors de sa chambre ou de son dortoir.

Dans la chambre de chaque élof/aspm, il y a au moins une armoire munie d'une porte verrouillable. Le CMR recommande aux élof/aspm d'acheter une assurance locataire au cas où quelque chose d'imprévisible arriverait à l'immeuble ou au contenu de leur chambre. Les FAC n'assurent aucun de leurs bâtiments; par conséquent, si les effets personnels des élof/aspm ou les équipements fournis par les FAC subissent des dommages ou sont perdus, ils ne sont pas couverts à moins que les élof/aspm ne les aient assurés.

Aperçu de l'intérieur d'une chambre typique à Fort Haldimand, au CMR.



ÉLÈVES-OFFICERS MARIÉS

Les FAC ne découragent pas les élof/aspm de se marier pendant leur séjour au CMR; cependant, si des élèves-officiers décident de se marier, la politique du Collège relative aux compagnons ou compagnes de chambre ne permet aux conjoints ni de vivre ensemble ni de faire partie de la chaîne de commandement l'un de l'autre.

Les élof/aspm qui sont déjà mariés à leur arrivée au CMR et qui choisissent d'amener leur conjoint(e) à Kingston doivent eux-mêmes trouver un logement pour elle ou lui. Le taux de vacance à Kingston est assez bas; avec l'arrivée des étudiants inscrits à d'autres établissements postsecondaires, ces élof/aspm risquent d'avoir du mal à trouver un logement. Il se peut que des logements familiaux soient disponibles à la BFC Kingston. Tous les élof/aspm inscrits au PFOR doivent vivre au dortoir et prendre leurs repas au mess (salle à manger) des élèves officiers; ils ne doivent pas s'attendre à pouvoir rentrer à la maison en soirée pour passer du temps avec leur épouse ou époux. Tout(e) élève-officier inscrit au PFOR qui envisage d'amener sa conjointe ou son conjoint à Kingston est encouragé(e) à consulter le Centre de réussite du Collège pour obtenir des conseils et trouver un médecin ou d'autres établissements fournissant des services médicaux.

SERVICES MÉDICAUX ET DENTAIRES

Les membres des Forces armées canadiennes reçoivent des soins de santé par l'intermédiaire d'une structure différente qui existe en dehors du régime provincial d'assurance-santé, mais ils ont aussi un accès complet à ce régime s'ils ont besoin de soins plus complexes. Les élof/aspm bénéficient, à la clinique du CMR, de soins du genre de ceux que fournissent les médecins de famille et ils peuvent être dirigés vers le régime civil s'il leur faut des soins plus complexes. Les services de santé et dentaires d'urgence sont fournis par le réseau des « hôpitaux » civils.

En raison des lois sur la protection des renseignements personnels, vous ne recevrez aucun renseignement médical sur votre fils ou votre fille sans son consentement explicite.

Soins dentaires :

Les soins dentaires constituent un volet clé des soins de santé fournis à votre fils ou à votre fille en sa qualité de membre des FAC. Ce régime de soins de santé n'est pas accessible à la famille. L'élof/aspm peut choisir de contribuer au régime de soins de santé de la fonction publique, qui est un régime d'assurance-maladie de groupe et qui offre des taux réduits à la famille à la charge de l'élof/aspm.

Soins dentaires complets :

www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/avantages-militaires/solde-pension-indemnites/prestations/medicales-dentaires/services-soins-dentaires.html

Soins de santé :

Soins médicaux primaires et tertiaires

Le centre des Services de santé des Forces canadiennes est le fournisseur de soins primaires/le médecin de famille de l'élof/aspm. Au centre, l'élof/aspm trouvera de nombreuses ressources, dont les suivantes, entre autres : des médecins, un personnel infirmier, des adjoints au médecin, des techniciens médicaux, des spécialistes de la santé communautaire et de la médecine environnementale, des physiothérapeutes, une pharmacie, des travailleurs sociaux, des psychiatres et une solide équipe d'éducateurs en matière de promotion de la santé, de modes de vie sains et de santé. Vous trouverez d'autres renseignements sur les services médicaux et dentaires dans le site suivant :

www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/avantages-militaires/solde-pension-indemnites/prestations/medicales-dentaires.html

SOUTIEN SPIRITUEL :

Les aumôniers se tiennent à la disposition des élof/aspm quand ceux-ci sentent le besoin de se confier à quelqu'un ou de prier. Un personnel religieux protestant, catholique et musulman est là pour aider les élof/aspm à trouver réponse aux questions propres à leur âge, à vivre l'expérience militaire, à comprendre la religion et à affronter des situations difficiles. Le CMR a des aumôniers militaires sur place qui offrent des services pastoraux, des conseils spirituels et des services à divers groupes confessionnels. Les aumôniers qui travaillent avec les élof/aspm peuvent, si ceux-ci leur demandent, militer en leur nom. Un des objectifs principaux des aumôniers consiste à établir un rapport avec chaque personne, à son niveau, à la conseiller et, au besoin, à la diriger vers d'autres professionnels en mesure de l'aider, par exemple des membres du système médical, des spécialistes de la santé mentale ou les chefs d'un groupe confessionnel particulier (s'il n'est pas représenté dans l'équipe des aumôniers du CMR).

SERVICES DE BIEN-ÊTRE ET MORAL DES FORCES CANADIENNES

La mission des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC) est de contribuer directement à la philosophie des Forces armées canadiennes (FAC), « Notre personnel d'abord, la mission toujours », en offrant une gamme complète de services financiers personnels, de services au détail ainsi que de services de conditionnement physique, de sports et de loisirs, de soutien à la famille et de bienfaisance qui permettent aux membres des FAC de se concentrer sur leur efficacité opérationnelle et de mieux relever les défis uniques associés à la vie militaire.

Les élèves-officiers sont invités à aller rencontrer des membres du personnel des SBMFC du CMR puisque ces derniers peuvent leur proposer un large éventail

d'activités sociales et de services liés à la santé et au bien-être. L'équipe des SBMFC comprend notamment le personnel des programmes de soutien du personnel (PSP), du Régime d'assurance-revenu militaire (RARM) et du CANEX. Elle a également produit un calendrier social qui présente toutes les activités du CMR liées au moral et au bien-être; il peut être consulté à l'adresse suivante (en anglais seulement) :

teamup.com/ks43zfbgh5tq12vy71



www.connexionfac.ca/Nationale/Accueil.aspx



CARTE UNEFC

Tous les élèves-officiers reçoivent une carte « UneFC » au moment de leur enrôlement dans les FAC. Cette carte donne accès au programme Primes CANEX (le magasin de vente au détail du campus). Il est également possible de présenter sa carte UneFC dans un certain nombre de commerces de Kingston afin d'obtenir des rabais sur les achats quotidiens. Ces commerces partenaires sont énumérés sur le site Web PSP Advantage. La liste des entreprises qui accordent des rabais à l'échelle nationale peut être consultée sur le site Web CF Appreciation.

www.pspkingston.com/advantage/fr/

www.cfappreciation.ca

www.appuyonsnostroupes.ca

A. PROGRAMMES DE SOUTIEN DU PERSONNEL

Le CMR compte différentes équipes de PSP, notamment le personnel responsable du conditionnement physique (professeurs d'éducation physique, entraîneurs, personnel des loisirs et des sports intra-muros), le personnel du mess, l'équipe de promotion de la santé et le personnel d'appui du Fonds de l'unité. Certains des programmes offerts sont énumérés ci-dessous :

Centre de loisirs et mess des élèves-officiers

Le mess des élèves-officiers, lequel ne doit pas être confondu avec la salle à manger des élèves officiers, est communément désigné comme le « salon des élèves officiers » durant leurs études au CMR. Il est ouvert tous les soirs dès 19 h, et ferme lorsque l'achalandage diminue. Il donne aux élèves officiers et aux

invités l'occasion de s'asseoir pour prendre un verre (des boissons alcoolisées et non alcoolisées sont servies) et manger une collation tout en regardant la télévision, en jouant au billard ou à d'autres jeux, ou en se divertissant au cours d'occasions spéciales. Chaque élève-officier paie des frais d'adhésion pour faire partie de ce club, et ces fonds leur reviennent directement sous forme d'activités et de divertissement. Les élèves-officiers peuvent faire partie du comité exécutif du mess, ce qui peut représenter une occasion enrichissante de contribuer aux activités sociales de leurs pairs. Les élèves-officiers sont encouragés à se joindre au groupe Facebook « Cadet Mess RMC » afin d'être tenus au courant des activités offertes par le mess.

Casse-croûte Chez Brucie

Le casse-croûte universitaire Chez Brucie est situé juste à l'entrée du bâtiment d'enseignement Sawyer. Il propose aux membres du CMR les produits « prêts à emporter » typiques de ce genre d'établissement, comme du café filtre, des cafés de spécialité, des boissons froides, des sandwichs « petit-déjeuner » ainsi que de la soupe et des sandwichs frais. Le casse-croûte Chez Brucie est ouvert de 7 h 30 à 16 h, du lundi au vendredi, tout au long de l'année scolaire. Le groupe Facebook « Chez Brucie – Snack Bar/casse-croûte » permet aux membres du CMR de se tenir au courant des spéciaux du jour et des promotions en cours.

Fonds de l'unité du CMR

Le Fonds de l'unité est un fonds monétaire destiné à offrir des activités liées au bien être et au moral au CMR. Il s'agit d'une subvention accordée au Collège à même les sommes obtenues dans le cadre des activités du CANEX et du RARM sur le campus et dans la base. Cette subvention couvre, en tout ou en partie, de nombreuses activités auxquelles les élèves-officiers peuvent participer. Composé

L'arc situé au nord-ouest du campus, tout près du pont qui mène au centre-ville de Kingston



de membres du personnel et d'élèves-officiers, le comité décide de la façon dont ces fonds sont investis au CMR. Dans le passé, le Fonds de l'unité a notamment permis de parrainer un voyage de ski, un tournoi de curling, un tournoi de golf, une croisière aux Mille Îles, des feux d'artifice à l'occasion de la cérémonie du crépuscule et un spectacle de duels de pianos. Ces événements permettent aux élèves-officiers de participer à des activités sociales qui contribuent au bien-être mental, physique et social. Les élèves-officier peuvent joindre le groupe Facebook « RMC Unit Fund » afin de se tenir au courant des activités palpitantes offertes notamment par l'entremise du Fonds de l'unité.

PROMOTION DE LA SANTÉ

Le programme **Énergiser les Forces** est un programme de promotion de la santé qui relève de la Direction – Protection de la santé de la Force. Il a été conçu pour aider le personnel des FAC à prendre en main leur santé et leur bien-être. En effet, une bonne santé permet d'accomplir les tâches opérationnelles des FAC de façon efficace et sûre, tout en profitant d'une meilleure qualité de vie. En promotion de la santé, on met l'accent sur la PRÉVENTION des problèmes de santé plutôt que sur le traitement de ceux-ci.

Qui peut y participer?

Les cours de promotion de la santé sont GRATUITS et offerts aux militaires (F rég et F rés), aux militaires à la retraite ET aux membres de leurs familles. Lorsque les places et les ressources le permettent, les employés civils du MDN et des fonds non publics sont invités à participer. Les participants doivent être âgés de 18 ans et plus.

Promotion de la santé au CMR

Dans le cadre du programme de conditionnement physique de première année, les élèves officiers/aspirants de marine suivent trois cours de promotion de la santé offerts sous forme de classe interactive. Ces cours permettent aux participants d'acquérir des compétences, des outils et des connaissances liés à la résilience, à la gestion du stress, au discours intérieur positif, aux habiletés d'adaptation, à la gestion du temps, aux soins personnels, à l'hygiène du sommeil, et à beaucoup plus; une variété d'exercices pour favoriser la santé mentale sont également réalisées dans le cadre de ces activités.

Les activités de promotion de la santé permettent également de sensibiliser les élèves-officiers/aspirants de marine du CMR et d'accroître leur moral. Ceux-ci ont accès à tous les programmes et campagnes proposés par les services de promotion de la santé.

Inscription

Pour vous inscrire à un programme ou à une campagne de promotion de la santé, visitez le site Web www.connexionfac.ca/Kingston/Accueil.aspx, et cliquez sur **Adulte > Santé > Promotion de la santé**

RENSEIGNEMENTS SUR LES PROGRAMMES

Vivre sans dépendance :

- Sensibilisation aux problèmes liés à l'alcool, aux autres drogues, au jeu excessif et au jeu électronique
- Programme de renoncement au tabac ÉCRASEZ-LA

Prévention des blessures et vie active :

- Stratégies de réduction de blessures dans les sports et l'activité physique

Bien-être en matière de nutrition :

- Programme Style de vie – poids santé
- Bouffe-santé pour un rendement assuré

Bien-être social :

- Formation sur la force mentale et la sensibilisation au suicide
- Gérer les moments de colère
- Le stress : ça se combat!
- Intercommunication

Pour vous inscrire, trouver des ressources ou obtenir de plus amples renseignements, consultez le site Web suivant :

www.connexionfac.ca/Kingston/Accueil.aspx

Vous n'êtes pas seul – Aider les familles des militaires à accéder aux programmes de santé mentale et de bien-être social.

www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/avantages-militaires/sante-mentale-militaires.html

B. (RARM) SERVICES DE CONSEILS FINANCIERS

Financière SISIP

www.sisip.com/fr/

Mission et mandat généraux

Contribuer à l'état de préparation opérationnelle des Forces armées canadiennes (FAC) en offrant des conseils personnalisés et des solutions sur mesure qui améliorent la santé et la sécurité financières des membres de la communauté des FAC et de leur famille.

Depuis sa création en 1969, la Financière SISIP s'efforce de répondre aux besoins des militaires et de leur famille, tout au long de la carrière, et même au-delà. Nos services sont gratuits, confidentiels et impartiaux.

Soutien direct et indirect aux participants du Programme de formation des officiers de la Force régulière (PFOR)

Notre bureau se trouve au centre commercial CANEX, situé au 29 Niagara Park Drive, à Kingston. De plus, un bureau satellite est accessible au Centre de succès

du Collège militaire royal (CMR), tous les vendredis. Sur place, le conseiller financier, le planificateur financier ainsi que le représentant en assurance possèdent toutes les connaissances et les compétences nécessaires pour répondre aux besoins des militaires et de leur famille en matière d'assurance et de finances, que ce soit pour le budget, la planification financière, les placements, l'éducation financière, l'accès à des prêts d'aide d'urgence, les régimes d'assurance-vie temporaire (Temporaire 100) de la Financière SISIP, l'assurance maladie grave, et bien plus encore.

Nos services permettent également l'accès aux Régimes d'épargne des FAC, une stratégie d'épargne facile à mettre en place et à gérer, conçue exclusivement pour les militaires. Ce régime est également une excellente solution pour les cadets afin qu'ils puissent atteindre leurs objectifs financiers à court et à long terme.

D'autres ressources financières sont offertes ultérieurement aux cadets qui deviendront des dirigeants pour leur permettre de venir en aide à leurs subordonnés.

Soutien direct et indirect aux autres étudiants du CMR

Ces services sont offerts à tous les militaires, actifs ou vétérans, ainsi qu'à leur famille!

La Financière SISIP redonne à la communauté militaire en apportant d'importantes contributions aux fonds de la base pour les programmes et les services de bien-être et de maintien du moral, dont bénéficient directement les membres des FAC et leur famille dans les bases, les escadres et les unités. En 2018, un montant total de 53 978 \$ a été remis au fonds de l'unité du CMR.

C. CANEX

Le CANEX est le magasin militaire du Canada que l'on trouve dans toutes les bases des FAC, y compris le CMR. Le CANEX du CMR que l'on appelle communément le « Dépanneur Canex » est situé sur le campus (au sous-sol de l'édifice Yeo). On y vend des collations, des boissons, des articles de santé et de beauté essentiels, des vêtements de sport, ainsi que des souvenirs et des vêtements du CMR. Un kiosque libre-service des restaurants Tim Hortons qui connaît une grande popularité est également installé dans ce CANEX. Le plus grand supermarché CANEX est situé juste en haut de la colline dans la Base. Au moment de leur enrôlement, les élèves officiers reçoivent une carte UneFC qu'ils peuvent utiliser pour accumuler des points de récompense CANEX, profiter des modalités de crédit sans intérêt et accéder à de nombreuses autres activités offertes par les SBMFC.

Lorsque des militaires et leur famille magasinent chez CANEX, non seulement trouvent-ils d'excellents produits et services, mais ils peuvent aussi se réjouir à l'idée que les profits occasionnés par leurs achats contribuent aux programmes

de bien-être et de maintien du moral offerts à toutes les communautés des FAC, y compris le CMR. Visitez canex.ca pour acheter des articles de qualité du CMR pour vous, votre famille ou votre élève-officier.

D. SERVICES BANCAIRES

Tous les commerces de détail au CMR acceptent la carte Interac il y a un guichet bancaire automatique de la BMO dans le campus.

E. PROGRAMME DE SERVICES AUX FAMILLES DES MILITAIRES

Le Programme de services aux familles des militaires (PSFM) encourage et facilite les services et programmes communautaires visant à améliorer le bien-être des familles des militaires. À ce titre, les Services aux familles des militaires investissent dans les services de première ligne destinés aux familles par l'intermédiaire des Centres de ressources pour les familles des militaires, situés sur des bases, des escadres et des unités partout au Canada. Les centres de ressources pour les familles des militaires sont des organisations à but non lucratif régies par la famille, financées par le gouvernement fédéral, constituées à l'échelon provincial ou fédéral. Aux États-Unis et en Europe, les Services aux familles des militaires emploient du personnel qui offre une multitude de services et qui apporte un soutien aux familles postées à l'extérieur du Canada.

En plus des services et du soutien disponible localement dans les centres de ressources pour les familles des militaires, les services aux familles des militaires permettent également aux familles des militaires de se connecter aux services et au soutien par l'intermédiaire de la Ligne d'information pour la famille et au www.connexionfac.ca/Nationale/Accueil.aspx

La Ligne d'information pour la famille est un service sans frais, bilingue, accessible au 1-800-866-4546, qui fournit des conseils de soutien et des informations utiles aux familles des militaires, 24 heures sur 24, sept jours par semaine.

L'autre point d'accès aux services est www.connexionfac.ca/Nationale/Accueil.aspx, un site Web destiné aux familles de militaires qui relie les familles avec leur centre de ressources pour les familles des militaires au Canada, ainsi qu'au personnel des Services aux familles des militaires aux États-Unis et en Europe, ainsi que d'autres services et ressources.

F. FORMATION SENTINELLE

1. Le CMR a mis en œuvre le programme Sentinelle pour s'aligner avec le programme de soutien aux pairs en place des FAC. Les sentinelles sont un groupe de bénévoles non professionnels de tous grades qui sont sélectionnés et formés pour fournir un soutien aux pairs et aider à signaler les tendances et les problèmes à la chaîne de commandement par

l'entremise des Aumôniers. Voici quelques aspects-clés du programme Sentinelle :

- a. Le programme est une responsabilité du Commandement qui revient aux Aumôniers et porte sur la gestion, la formation, le mentorat et le signalement des tendances;
 - b. Il est conçu à des fins de sensibilisation et de renforcement des réseaux de soutien;
 - c. Il vise à former du personnel dûment informé des ressources existantes pour les interventions initiales;
 - d. Il aide à prévenir et à détecter l'apparition et l'aggravation de problèmes en reconnaissant les premiers signes de détresse;
 - e. Il permet de s'assurer qu'au besoin, les militaires sont rapidement aiguillés vers la chaîne de commandement ou des prestataires de soins comme des aumôniers, des travailleurs sociaux ou des médecins.
2. Les bénévoles sont sélectionnés par la chaîne de commandement concernée, les Aumôniers et l'équipe de soutien médical/de santé mentale de façon à ce qu'on puisse s'assurer qu'ils ont l'appui de leur chaîne de commandement et qu'on ne met pas sciemment en péril leur bien-être en les exposant aux défis du soutien aux pairs. Une fois formées, les sentinelles sont identifiées dans les ordres courants, et leur qualification est indiquée dans GARDIEN.
 3. L'apport de rétroaction à la chaîne de commandement par l'entremise des Aumôniers est un élément-clé du programme Sentinelle. Ainsi, les sentinelles se rencontrent régulièrement un membre de l'équipe des Aumôniers du CMR pour aider à cerner les tendances et les problèmes susceptibles de devoir être portés à l'attention de la chaîne de commandement et discuter de toute difficulté personnelle pouvant découler d'une intervention.

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

En cas d'urgence et si vous ne pouvez pas communiquer avec votre fils ou votre fille, veuillez appeler l'officier de service du CMR en composant le :

(613) 453-5007

CONGÉ/VACANCES

Les élof/aspm comptant moins de cinq ans de service ont droit à 20 jours de congé payé (vacances) par année. Ils doivent prendre ces jours de congé en dehors de l'année universitaire. En général, aucun congé n'est accordé pendant le calendrier universitaire mais des exceptions sont possibles en cas de situation d'urgence familiale. Les élof/aspm peuvent se voir accorder des congés supplémentaires tels que des permissions et des jours spéciaux à la discrétion de la chaîne de commandement. Les politiques régissant tous les types de congés sont énoncées dans le Manuel sur les politiques régissant les congés :

www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/politiques-normes/manuel-politiques-regissant-conges.html

JOURS FÉRIÉS - ONTARIO

Ces jours s'ajoutent aux 20 jours de congé annuel et aux semaines de lecture.

N ^o	JOUR FÉRIÉ	DATE
1	Jour de l'An	1 ^{er} janvier
2	Vendredi saint	
3	Lundi de Pâques	
4	Fête de Victoria/fête de la Reine	
5	Fête du Canada	1 ^{er} juillet
6	Congé civique	Premier lundi d'août
7	Fête du travail	Premier lundi de septembre
8	Action de grâces	Deuxième lundi d'octobre
9	Jour du Souvenir *	11 novembre
10	Jour de Noël	25 décembre
11	Lendemain de Noël	26 décembre
12	Toute journée de jeûne, d'action de grâces ou de congé par proclamation du gouverneur en conseil. Ces congés sont accordés avec l'autorisation du commandant du commandement.	

* Le jour du Souvenir est considéré comme un jour férié, car aucune classe n'a lieu ce jour-là. On s'attend à ce que les élof/aspm participent à un défilé à l'un des nombreux monuments de guerre commémoratifs de la région de Kingston.

CARTE DU CAMPUS DU CMR

RMC CAMPUS MAP

- | | |
|----|--|
| 1 | CANADIAN DEFENCE ACADEMY / ACADÉMIE CANADIENNE DE LA DÉFENSE |
| 2 | MEMORIAL ARCH / ARCHE COMMÉMORATIVE |
| 3 | RÉSIDENCE FORT BRANT DORMITORY |
| 4 | RÉSIDENCE FORT CHAMPLAIN DORMITORY |
| 5 | ARÉNA CONSTANTINE ARENA |
| 6 | ÉDIFICE CURRIE BUILDING |
| 7 | FORT FREDERICK |
| 8 | ÉDIFICE GIROUARD BUILDING |
| 9 | OLD GYM / VIEUX GYMNASE |
| 10 | RÉSIDENCE FORT HALDIMAND DORMITORY |
| 11 | KMCSC (ATHLETIC FACILITIES) / CSCMK (CENTRE SPORTIF) |
| 12 | RÉSIDENCE FORT LASALLE DORMITORY |
| 13 | ÉDIFICE MACKENZIE BUILDING |
| 14 | BIBLIOTHÈQUE MASSEY LIBRARY |
| 15 | SENIOR STAFF MESS DES OFFICIER ET CADRES |
| 16 | MAISON PANET HOUSE |
| 17 | TERRAIN DE PARADE SQUARE |
| 18 | RÉSIDENCE FORT SAUVÉ DORMITORY |
| 19 | ÉDIFICE SAWYER BUILDING |
| 20 | SECURITY CONTROL CENTRE / CENTRE DE CÔNTRÔLE DE SÉCURITÉ |
| 21 | DÔME DES SPORTS DOME |
| 22 | RÉSIDENCE STONE FRIGATE DORMITORY |
| 23 | SWING SPACE |
| 24 | ÉDIFICE YEO HALL |



SCALE (IN METERS)* / ÉCHELLE (EN MÈTRES)*

0 75 150 225

- = WALKING PATH/TROTTOIR
- = VISITOR PARKING VISITEURS
- = ROUGE/RED PARKING
- = VERT/GREEN PARKING
- = BLEU/BLUE PARKING
- = GRIS/GREY PARKING
- = JAUNE/YELLOW PARKING
- = ROSE/PINK PARKING



*This map is not an exact scale replica, some distances have been approximated. / *Cette carte n'est pas une réplique à l'échelle exacte, certaines distances ont été approximées.

CONGÉ ANNUEL OU CONGÉ SPÉCIAL

Aux fins des congés annuels, l'année va du 1^{er} avril au 31 mars. Pendant l'année universitaire, qui commence normalement la première semaine d'août et se termine pendant la dernière semaine d'avril, les élof/aspm peuvent, si leur conduite et leur rendement ont été bons, être autorisés à prendre congé dans le cadre de la fin de semaine de l'Action de grâces, de la semaine de lecture d'automne, du temps des Fêtes (Noël et jour de l'An) et de la semaine de lecture de février.

Sauf si les élof/aspm sont de service ou s'ils sont assujettis à des sanctions dues à leur conduite ou à leur rendement, ils sont normalement libres de quitter le campus pendant les fins de semaine.

Au cours des mois d'été, à supposer qu'il n'y ait aucun conflit avec des cours en bonne et due forme liés à leur groupe professionnel, avec leur présence à des camps d'essai pour les sports universitaires, ou avec d'autres activités, les élof/aspm ont normalement droit à au moins dix jours ouvrables de congé avant de retourner en classe au début du semestre d'automne. Rien ne garantit qu'il s'agira de dix jours ouvrables consécutifs.

CONGÉ POUR RAISONS PERSONNELLES OU DE FAMILLE

En cas de situation d'urgence familiale, par exemple si un membre de la famille immédiate tombe gravement malade, subit une blessure grave ou décède, les élof/aspm peuvent se voir accorder un congé pour raisons personnelles ou de famille. Un tel congé est accordé à la discrétion de la chaîne de commandement ; l'élof/aspm doit en faire la demande et obtenir l'approbation voulue avant de quitter le campus. Ce congé n'est pas pris en compte dans le nombre de jours de congé annuel autorisés.

PLUS PROCHE PARENT (PPP)

Peu après leur arrivée, les élof/aspm remplissent un formulaire pour désigner leur plus proche parent (PPP). Dans le cas des élof/aspm mariés, le conjoint ou la conjointe est le PPP. Si l'élof/aspm n'est pas marié, le(s) parent(s) ou le(s) tuteur(s) légal (légaux) est (sont) considéré(s) comme étant le PPP, à moins d'indications contraires de la part de l'élof/aspm.

Si les parents ou les tuteurs légaux d'un élof/aspm vivent à des adresses différentes, l'élof/aspm doit désigner un parent ou un tuteur comme étant son PPP principal. Si l'adresse ou les coordonnées de ces personnes changent, l'élof/aspm doit en informer la salle des rapports du Collège (SRC), par l'intermédiaire de la chaîne de commandement, et fournir ensuite un nouveau formulaire de désignation du PPP. L'adresse en question sert à calculer la prestation d'aide au déplacement en congé, et le Collège s'en sert aussi pour transmettre ses communications au PPP.

AIDE AU DÉPLACEMENT EN CONGÉ

L'aide au déplacement en congé (ADC) vise à rembourser certains frais de déplacement que les militaires des FAC subissent quand ils se déplacent pendant un congé pour aller voir un membre de leur famille. Votre fille ou votre fils peut recourir à cette prestation une fois par année. Il importe de souligner que les frais subis pour franchir les 400 premiers kilomètres de l'itinéraire le plus direct ne sont pas remboursés. L'élof/aspm peut demander une avance sur sa prestation d'ADC en passant par la SRC.

Article 209.50 intitulé « Aide au déplacement en congé », dans la Section 5 des DRAS. Voir le site indiqué ci-dessous.

www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/politiques-normes/remunerations-avantages-sociaux/ch-209-frais-transport.html#sec-209-50

ENVOI DE COLIS PAR LA POSTE À VOTRE FILLE OU FILS

Élof/Aspm (Insérer le prénom et le nom de famille de l'élof/aspm)
Escadron no
Collège militaire royal du Canada
C.P. 17000, Succursale Forces
Kingston (Ontario) K7K 7B4
CANADA

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Conformément à la Loi sur l'accès à l'information:

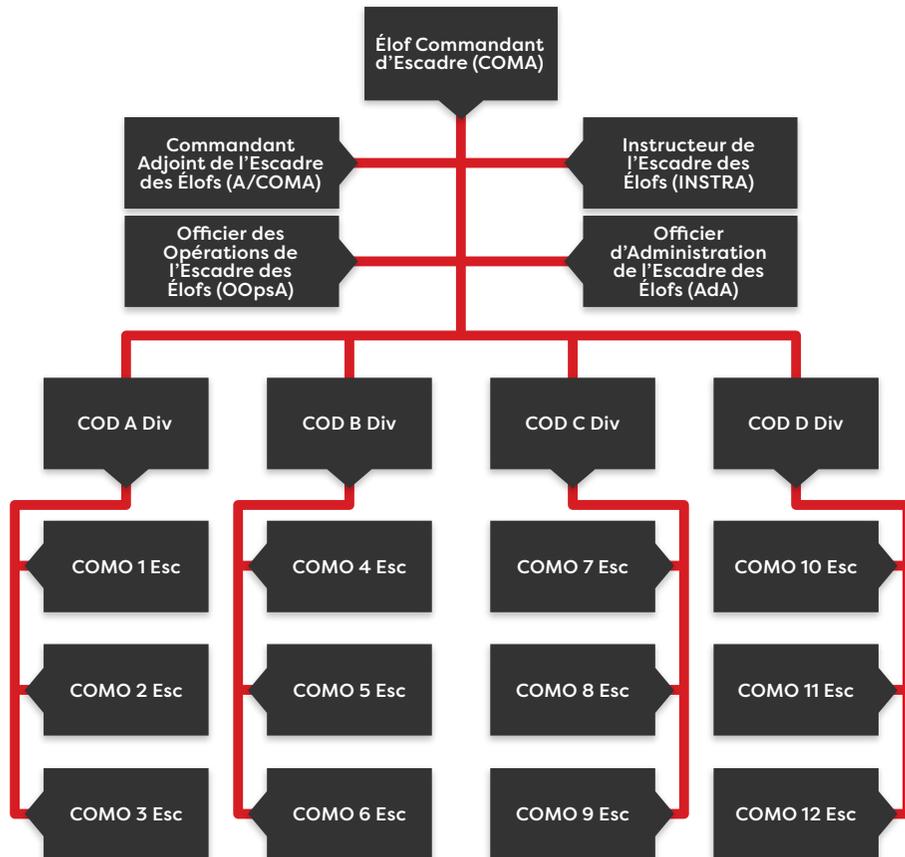
laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/A-1/

– et à la Loi sur la protection des renseignements personnels:

laws.justice.gc.ca/fra/lois/P-21/index.html

Le CMR ne peut divulguer des renseignements d'ordre scolaire, médical ou autre au sujet de ses employés ou des élof/aspm sans le consentement de la personne concernée.

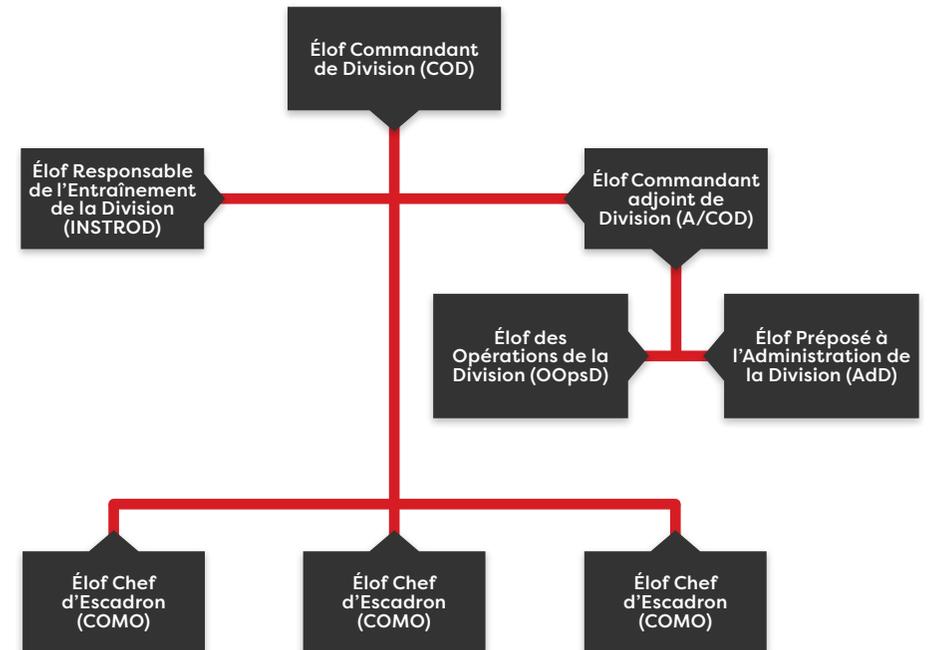
ORGANISATION DE L'ESCADRE DES ÉLOF/ASPM



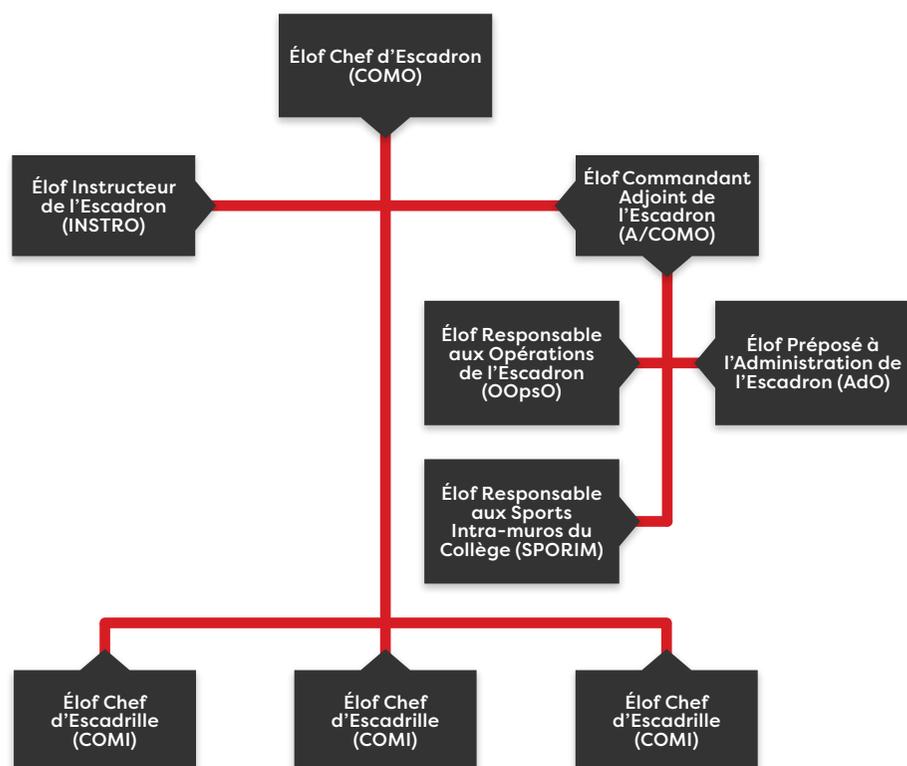
L'Escadre des élof/aspm est constituée de quatre divisions dont la structure est semblable. Chacune est dirigée par des élof/aspm nommés dans leur poste respectif :

- Élof chef de division (COMDIV)
- Élof chef adjoint de division (A/COMDIV)
- Élof instructeur de division (INSTRDIV)
- Élof responsable des opérations de division (OPDIV)
- Élof de l'administration et des normes de la division (ADNORDIV)

ORGANISATION DES DIVISIONS

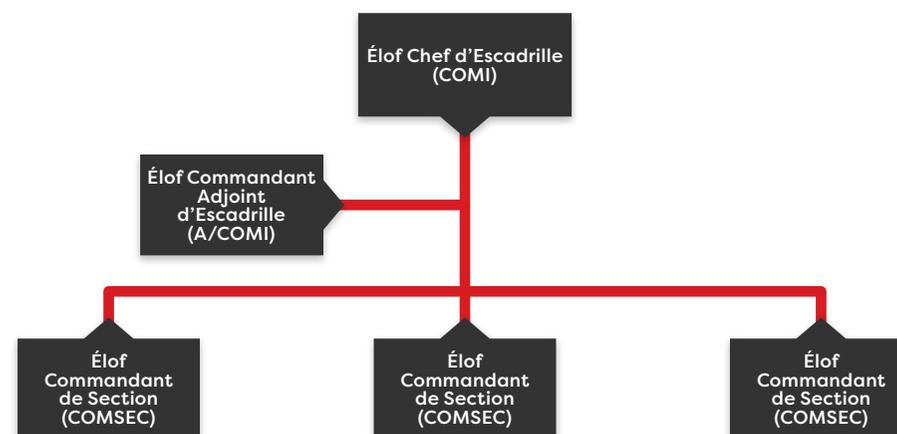


ORGANISATION DES ESCADRONS



ORGANISATION DES ESCADRILLES

Les escadrons sont constitués d'escadrilles.



INSTALLATIONS SPORTIVES

Les installations sportives modernes du CMR offrent aux élof/aspm des occasions de participer à de nombreux sports et activités tout en améliorant leur condition physique. Le Centre sportif de la communauté militaire de Kingston comporte une piscine de 25 mètres et un bain-tourbillon, une piste de 200 mètres, une salle de vélos d'exercice, une salle d'exercices cardio, des courts de squash, une salle de musculation et des salles à plancher de bois franc. Sur le campus, il y a également des courts de tennis, des terrains de soccer, une patinoire, un terrain de volleyball de plage et une grande quantité d'équipement qui donne aux étudiants la chance de s'adonner à des sports nautiques comme la planche à voile, le canoë et le kayak.

Le dôme sportif, tout dernier ajout à la gamme des installations sportives, renferme un terrain en gazon artificiel de 85 mètres sur 120. Les étudiants ont également accès aux clubs de golf et de curling et à la salle de quilles de la BFC Kingston.

Les élof/aspm se servent régulièrement des installations sportives pour pratiquer des sports intramuros et suivre les cours d'éducation physique.

SPORTS INTERUNIVERSITAIRES

Le CMR fait partie de Sports Universitaires de l'Ontario (SUO), soit une des quatre associations d'équipes sportives interuniversitaires de la province.

LES ÉQUIPES INTERUNIVERSITAIRES DU CMR PARTICIPENT AUX SPORTS SUIVANTS DE SUO :

Escrime	Hommes et femmes
Hockey	Hommes
Rugby	Hommes
Soccer	Hommes et femmes
Volleyball	Hommes et femmes

SPORTS INTRAMUROS

Les élof/aspm qui ne font pas partie d'une équipe interuniversitaire ou d'un club de compétition participent à un programme de sports intramuros deux fois par semaine et il se peut qu'ils soient chargés d'organiser et de gérer des activités intramuros au cours desquelles les escadrons entrent en compétition pour acquérir fierté et prestige. Le CMR offre actuellement la possibilité de s'adonner ainsi aux sports suivants, entre autres : le hockey sur glace, le hockey de rue, le basketball, le soccer, le water polo, le frisbee d'équipe et le flag-football.

Une vue aérienne du centre sportif de la communauté de Kingston.



CLUBS DE COMPÉTITION

Les clubs de compétition offrent à leurs membres de meilleures possibilités d'entraînement et de meilleures chances de participer à des compétitions auxquelles ils n'auraient pas accès autrement au sein de clubs récréatifs.

VOICI UNE LISTE DES CLUBS DE COMPÉTITION DU CMR :

Course	Hommes et femmes
Aviron	Hommes et femmes
Rugby	Femmes
Voile	Hommes et femmes
Natation	Hommes et femmes
Taekwondo	Hommes et femmes

CLUBS RÉCRÉATIFS DU CMR

Les élof/aspm mettent sur pied et organisent des clubs récréatifs pour favoriser le leadership parmi eux. Ces clubs contribuent grandement à réduire le stress chez les étudiants et à établir des amitiés qui dépassent le cadre de la salle de classe. Ils offrent à la communauté du CMR la possibilité de s'adonner à activités de loisir et à des sports qui ne sont pas déjà offerts dans le cadre des programmes sportifs interuniversitaire et intramuros.

PARMI LES CLUBS RÉCRÉATIFS FIGURENT LES SUIVANTS :

Astronomie	Débat	Parachutisme sportif
Adeptes de l'aviation	Expédition	Théâtre
Bilinguisme	Judo	Jeux de guerre
Échecs	Multisports	Planche à voile
Escalade	Paintball et airsoft	Navigation de plaisance
Curling	Photographie	

DIPLÔMÉS DISTINGUÉS

Tous les diplômés du CMR ont ceci de différent de leurs homologues civils qu'ils ont réussi aux quatre piliers dont il a été question précédemment. Certains d'entre eux se sont distingués dans la suite de leur parcours par de grandes réalisations, en uniforme ou dans la société. Voici une liste de quelques élèves-officiers et aspirants de marine qui se sont fait un nom au Canada et ailleurs.

LEADERSHIP EXEMPLAIRE (EN TEMPS DE GUERRE)

Le **lieutenant-colonel William Avery Bishop, VC** – Le lieutenant-colonel Billy Bishop, célèbre as de l'aviation canadien qui s'est distingué au sein du Royal Flying Corps durant la Première Guerre mondiale, ayant abattu 72 avions et deux ballons. C'est le premier ancien élève officier à avoir reçu la Croix de Victoria. Homme d'affaires pendant l'entre deux guerres, il a repris le service au sein de l'Aviation royale du Canada durant la Deuxième Guerre mondiale en tant que conseiller principal en matière de recrutement, au grade de maréchal de l'Air.

Le **lieutenant-colonel Charles Cecil Ingersoll Merritt, VC** – « Cec » Merritt, qui était à la tête du South Saskatchewan Regiment lors du raid sur Dieppe le 19 août 1942, a fait preuve « d'une bravoure sans égale et d'un leadership inspiré ce jour-là » [traduction]. Il a été prisonnier le reste de la guerre. En 1945, il a été élu au Parlement, et il s'est remis à exercer le droit à Vancouver après sa défaite aux élections de 1949. Il a reçu la Croix de Victoria pour son leadership distingué à Dieppe en août 1942.

Le **lieutenant-colonel Dollard Ménard, DSO** – L'un de six anciens élèves-officiers à avoir été admis à l'Ordre du service distingué pour leur leadership à Dieppe, il était à l'époque à la tête du Fusiliers Mont-Royal de Montréal. De retour au Royaume-Uni après le raid, il est devenu le symbole du service au Québec. Après la guerre, il a continué à servir au sein de l'Armée de terre canadienne jusqu'à ce qu'il prenne sa retraite au grade de brigadier-général.

Le **commodore de l'Air (l'équivalent de brigadier-général aujourd'hui) Arthur Dwight Ross, GC** – Le commodore de l'Air Ross a reçu la Croix de George pour avoir fait preuve d'un « courage exceptionnel loin de l'ennemi » [traduction], perdant un bras en 1944 en se portant au secours des membres de l'équipage d'un bombardier qui rentrait au poste aérien britannique dont il était le commandant. Après la guerre, il a continué à servir au sein de l'Aviation royale du Canada en temps de paix jusqu'à son départ à la retraite.

Le **commandant d'aviation Len Birchall, OBE**, surnommé le « Sauveur de Ceylan » par Winston Churchill pour avoir sonné l'alerte à l'approche de la flotte japonaise, qui a passé le reste de la guerre comme prisonnier de guerre des Japonais, en tant qu'officier le plus haut gradé dans trois camps de prisonniers différents. Il a été commandant du CMR de 1963 à 1967.

Le **lieutenant-colonel John H. Price, OBE, MC**, qui a reçu la Croix militaire durant la Première Guerre mondiale et a été à la tête du Royal Rifles of Canada, un régiment de Québec, à Hong Kong. Le Royal Rifles of Canada a été proclamé « la première force canadienne à entrer dans l'action (en décembre 1941), et la dernière à se soustraire au joug de l'ennemi » [traduction] quand les camps de prisonniers de guerre des Japonais ont été libérés.

Le **Major-général (retraité) Guy Lessard** a reçu la Médaille de la bravoure (MB), qu'il a méritée pendant les opérations de maintien de la paix à Chypre en 1974 en tant que commandant du Régiment aéroporté.

Le **Major William Hilton Fletcher** du PPCLI a reçu l'Étoile de la vaillance militaire pour sa bravoure et son leadership en Afghanistan.

COURAGE EXEMPLAIRE (EN TEMPS DE PAIX)

Trois anciens élèves-officiers ont reçu l'Étoile du courage pour leurs actes de bravoure et de sacrifice :

Le capitaine Gary Wayne Fulton (à titre posthume en 1976), qui, lorsqu'il était instructeur de pilotes, a choisi de diriger son appareil loin d'une zone bâtie quand son moteur est tombé en panne;

Le capitaine Medric Cousineau, qui s'est élancé de l'hélicoptère du NCSM Nipigon au cœur d'une forte tempête dans l'Atlantique Nord pour sauver deux pêcheurs américains en 1986, et qui s'investit aujourd'hui activement dans la cause de l'obtention de chiens d'assistance pour les victimes de troubles de stress post-traumatique (tant les retraités que certains qui sont encore au service des forces armées);

Le sergent (et ancien capitaine, PPCLI) Robin Richardson, technicien en recherche et sauvetage, qui a sauvé deux chasseurs inuits d'un écoulement glaciaire dans la baie d'Hudson en 2009.

MAINTIEN ET RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX

Bon nombre des jeunes officiers qui ont obtenu leur diplôme du CMR au fil du temps ont fait leurs premières armes à la tête de troupes dans le cadre de missions de maintien de la paix – parmi eux, devenu célèbre plus tard dans sa carrière, le major-général Roméo Dallaire (qui par la suite deviendrait lieutenant-général et serait nommé sénateur), qui a servi au Rwanda et travaille aujourd'hui pour la cause de la protection des enfants-soldats.

Le général John deChastelain (deux fois chef d'état-major de la défense, avec un mandat d'ambassadeur du Canada à Washington entre les deux) a changé l'orientation des opérations de maintien de la paix quand, avec le sénateur américain George Mitchell, il a dirigé le processus de paix en Irlande du Nord et supervisé le désarmement qui s'en est ensuivi.

Le **lieutenant-général E.L.M. Burns**, un commandant de corps d'armée durant la Deuxième Guerre mondiale, deviendrait le visage public de l'avènement du maintien de la paix à la Pearson. Commandant de la Force d'urgence des Nations Unies à Suez en 1956, il devait par la suite devenir le principal négociateur en matière de désarmement du Canada.

DÉTENTEURS DE BOURSES RHODES ET AUTRES

Treize anciens élèves-officiers ont obtenu une bourse Rhodes, le premier en 1946 (diplômé de l'Université Khaki dirigée par l'Armée canadienne en Angleterre après la guerre), M. Desmond Morton (en 1959, la première année où la nouvelle université a commencé à décerner des grades en lettres) et les derniers en 2010 et 2011.

Neuf détenteurs de bourses Athlone ont poursuivi leurs études au Royaume-Uni tout de suite après le Collège, de 1964 jusqu'à la fin du programme en 1970 – il y en a d'autres qui ont obtenu leur diplôme d'autres universités plus tôt, avant que le CMR ne se mette à décerner des grades en sciences et en génie.

Il y a actuellement plus de 600 étudiants des cycles supérieurs de niveau maîtrise ou doctorat.

CONTRIBUTIONS HISTORIQUES

Le Colonel W. Reginald Sawyer, qui était élève-officier et membre du personnel avant la guerre, a été nommé vice-commandant et directeur des études à la réouverture du CMR en 1947, et a mis sur pied avec d'autres le programme de qualité qui a mené à la loi donnant au Collège le droit de décerner des grades en 1959. Six autres recteurs, dont deux autres diplômés – le capitaine de vaisseau John Plant et le brigadier-général (retraité) Harry Kowal – lui ont succédé au cours du développement du CMR.

Astronautes

Depuis 1983, le Canada a choisi 14 astronautes, dont cinq sont des diplômés du CMR –

Capv (ret) L'hon. Marc Garneau, C.P., C.C., C.D., député;

Le colonel (retraité) Chris Hadfield;

Le major (retraité) Michael McKay;

Le lieutenant-colonel Jeremy Hansen;

Le lieutenant-colonel Joshua Kutryk.

Contribution dans l'histoire

L'honorable George Stanley, colonel, ancien doyen des Arts et plus tard lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, a proposé le concept du drapeau canadien.

Industrie

E.W.R. Steacie, président du Conseil national de recherches dans les années 1960;

Le colonel Britton Smith, directeur général de Homestead Land Holdings et philanthrope;

L'honorable Walter Gordon, comptable agréé;

Jean Ostiguy, fondateur de Greenshields et philanthrope lui aussi;

La première équipe à la tête de Canso Investment Counsel, John Carswell et Joe Morin;

Jason Donville comme gestionnaire de placements lui aussi; et bien d'autres;

Leonard Lee, fondateur de Lee Valley, qui a bâti la plus grande entreprise de vente postale d'outils d'Amérique du Nord;

Larry Stevenson, des librairies Chapters, qui est maintenant président de SNC Lavalin;

L'honorable sénateur Hartland Molson, colonel d'aviation, des brasseries Molson;

Le lieutenant-colonel Jake Moore, des brasseries Labatt;

Le brigadier Denis Whitaker, des brasseries O'Keefe.

PANTHÉON DES SPORTS CANADIENS

Le brigadier Denis Whitaker (intrônisé au Panthéon des sports canadiens pour ses contributions en tant que sportif et leader).

Sportifs de conséquence

Sharon Donnelly, triathlète olympique;

Mike Ashcroft au tir, à l'échelle du Commonwealth et des Amériques;

Kevin Dulude au basketball;

Steve Molaski au hockey;

Peter Walker et Peter Joyce au football;

Earle Morris au curling.

HISTOIRE DU CMR

Le CMR a presque 150 ans. Il a été fondé en 1874 quand le gouvernement du Dominion, dirigé par Alexander Mackenzie, a adopté une loi au parlement afin de créer un collège militaire dans le dessein de « donner une instruction complète dans toutes les branches de la tactique militaire, de la fortification et du génie et de dispenser les connaissances scientifiques générales dans les disciplines qui sont directement liées à la profession militaire et nécessaires à sa connaissance approfondie ».

Le 1^{er} juin 1876, le CMRC ouvre ses portes et accueille sa toute première cohorte, constituée de 18 élèves-officiers masculins. Ce sont les « Old Eighteen » (les Dix-huit anciens), dont les élèves-officiers doivent encore aujourd'hui mémoriser tous les noms. Deux ans plus tard, en 1878, Sa Majesté la reine Victoria accorde au Collège le droit d'utiliser l'adjectif « royal ».

La Royal Military College of Canada Degrees Act de 1959, adoptée par la 25^e Législature de l'Ontario, reçoit la sanction royale le 26 mars 1959. Elle autorise le Collège à conférer des diplômes en arts, en sciences et en génie. C'est ainsi que le Collège militaire royal (CMR) offre aujourd'hui des programmes d'études très variés dans ces trois domaines, tant au niveau du baccalauréat qu'à celui des études supérieures, soit par les méthodes d'enseignement traditionnelles, soit à distance par l'entremise de la Division des études permanentes.

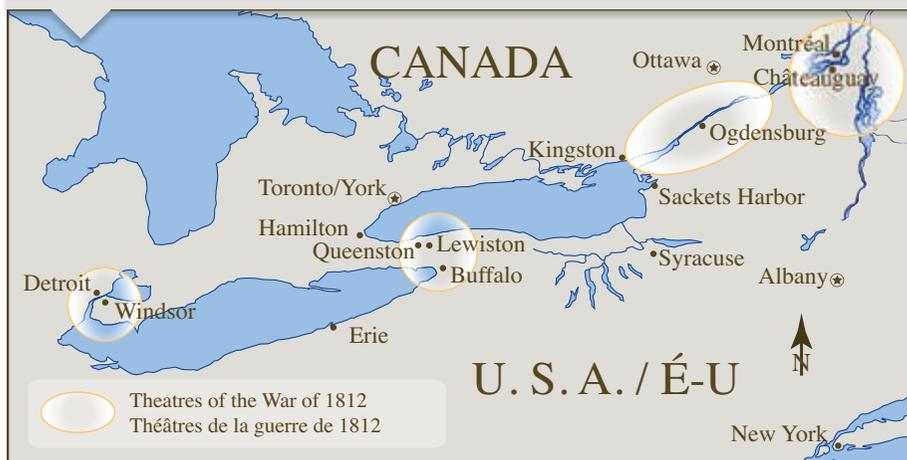
Les diplômés du CMR se sont taillé une réputation axée sur le service et l'excellence au cours des deux guerres mondiales. De la rébellion du Nord-Ouest en 1885 jusqu'aux toutes dernières opérations de maintien de la paix en passant par la guerre des Boers, les deux guerres mondiales, la guerre de Corée, du golfe Persique et celle d'Afghanistan, les diplômés du CMR se sont distingués dans tous les éléments des Forces armées canadiennes.

Les « Dix huit anciens », première classe d'élèves-officiers masculins, en 1876.



HISTOIRE DE KINGSTON

Carte des théâtres de la guerre de 1812 autour du lac Ontario. Du côté canadien, on voit les emplacements de Windsor, de Queenston, de Hamilton, de Toronto/York, de Kingston, d'Ottawa, de Montréal et de Châteauguay et, du côté américain, on aperçoit ceux de Détroit, d'Érié, de Buffalo, de Lewiston, de Syracuse, d'Albany, de Sackets Harbor, d'Ogdensburg et de New York.



IMPORTANCE STRATÉGIQUE

Pendant toute la guerre de 1812, les forces terrestres et navales canadiennes, britanniques et américaines ont fait campagne dans le vaste territoire qui s'étendait de la vallée du Mississippi jusqu'aux territoires de la côte de l'Atlantique en passant par la région située au sud de Montréal. Notamment, l'issue du conflit a été décidée par ce qui s'est passé sur les Grands Lacs et autour d'eux. Pour les forces anglo-canadiennes, le fleuve Saint-Laurent et le lac Ontario étaient les axes stratégiques pour l'acheminement des effectifs et des approvisionnements vitaux dont avaient besoin tous les postes intérieurs, y compris York, qui était la capitale provinciale, la péninsule du Niagara et d'autres garnisons à l'ouest. Le contrôle du lac Ontario allait procurer des avantages déterminants quant à l'initiative, à la surprise, aux mouvements et au réapprovisionnement.

VISITER LE CMR

www.rmc-cmr.ca/fr/bureau-secretaire-general/visitez-cmrc

www.rmc-cmr.ca/fr/reservez-visite-guidee

LE CLUB DES CMR DU CANADA

On emploie généralement les expressions « Club des CMR » ou, tout simplement « le Club » pour désigner le Club des collèges militaires royaux du Canada. Essentiellement, le Club des CMR est l'association des anciens de tous les Collèges militaires canadiens actuels et de ceux les ayant précédés : le Collège militaire royal du Canada, le Collège militaire royal de Saint-Jean et le Royal Roads Military College, aujourd'hui fermé. Toute personne ayant reçu un numéro matricule d'un de ces collèges est admissible au Club, et ses associés, ses amis et les membres de sa famille bénéficient de certains avantages auprès du Club. Le Club des CMR est installé dans la Maison Panet, dans le campus du CMR à Kingston.

LE CLUB DES CMR DU CANADA POURSUIT LES OBJECTIFS SUIVANTS :

- Offrir aux membres la chance de se rassembler pour s'entraider et de soutenir mutuellement;
- Raviver l'encouragement et la camaraderie qui ont toujours existé aux collèges;
- Favoriser le bien être de ses membres, des élof/aspms et des Collèges militaires canadiens.

Interprétation visuelle de la pointe Frederick (au centre sur la gauche) et de Fort Henry (au centre sur la droite), avant l'aménagement de Navy Bay (au centre). Le CMR est situé sur la pointe Frederick.



LA FONDATION DES CMR - APPUYONS LES FUTURS LEADERS DU CANADA

NOTRE MISSION :

La Fondation vise à mobiliser les diplômés et les Canadiens dans le cadre d'activités de commandite et de financement qui vont au-delà du mandat des Forces canadiennes, afin de préserver et d'enrichir l'expérience, l'histoire, les traditions et la culture des collèges militaires canadiens qui forment les futurs leaders du Canada.

LA FONDATION EN BREF :

- › Au cours des dix dernières années, la Fondation a remis environ six millions de dollars aux deux Collèges militaires.
- › Chaque année, plus de 1 300 étudiants profitent du financement de la Fondation des CMR dans le cadre d'occasions de perfectionnement.
- › 94 % des fonds sont directement investis dans la formation des futurs leaders du Canada.

Votre contribution au fonds Vérité, devoir, vaillance nous permettra de former les futurs leaders du Canada dont fera partie votre fils ou votre fille. Appelez-nous pour en savoir plus sur l'importance du financement. (613) 541-6000 poste 6807

SUIVEZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS :

- | Site web : rmcfoundation.ca
- | Facebook : [@RMCFoundation1966](https://www.facebook.com/RMCFoundation1966)
- | Twitter : [@rmc_foundation](https://twitter.com/rmc_foundation)
- | Instagram : [@rmcfoundation1966](https://www.instagram.com/rmcfoundation1966)

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES :

PERSONNES AVEC QUI COMMUNIQUER EN CAS D'URGENCE;

En cas d'urgence, ou si vous n'arrivez pas à joindre votre fils ou votre fille, veuillez appeler :

l'officier de service. 613 541-6000, poste 8351

l'officier de service (cellulaire) 613 453-5007

SOUTIEN SPIRITUEL

Aumônier protestant 613 541-6000, poste 6204

Aumônier catholique romain 613 541-6000, poste 6284

Iman (islam) 613 541-6000, poste 4094

MÉDIAS SOCIAUX

Gazouillis (Twitter)

Ville de Kingston @cityofkingston
Police de Kingston @KingstonPolice
Service des incendies de Kingston @KtownFire
Forces canadiennes @CanadianForces
Armée canadienne @CanadianArmy
Aviation royale canadienne @arc_rcaf, #RCAF
Marine royale canadienne @MRC_RCN. #RCNavy
Paladins du CMR @RMCPaladins
Club des CMR du Canada @RMCClubofCanada

Facebook

Collège militaire royal du Canada/Royal Military College of Canada
Paladins du CMR
Mises à jour du CMR
Club des CMR
Fondation des CMR

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS SUR MON ENFANT ÉLOF/ASPM

RENSEIGNEMENTS SUR MON ENFANT ÉLOF/ASPM

Numéro matricule donné à l'élof/aspm par le Collège _____
Numéro de l'escadron de l'élof/aspm _____
Nom du commandant de l'escadron _____
Nom du militaire du rang de l'escadron _____

DATES IMPORTANTES

Arrivée au CMR – Défilé de l'Arche Date _____
Début de la période d'orientation –
Première année (POPA) Date _____
Première journée de l'année universitaire Date _____
Fin du programme d'orientation de la première année,
course d'obstacles, défilé de remise des insignes Date _____
Fin de semaine des familles –
Fin de semaine des retrouvailles Date _____
Défilé de la bataille d'Angleterre Date _____
Début du Programme d'initiation au leadership à l'intention
des Autochtones (PILA) et remise des insignes Date _____
Condition physique – 1^{re} session des épreuves Date _____
Période de relâche de l'Action de grâces Date _____
200 jours avant la remise des diplômes
(fête des élof de 4e année) Date _____
Défilé du jour du Souvenir Date _____
Concert en tenue écarlate Date _____
Examens d'automne Date _____
Spectacle d'artistes amateurs du CMR Date _____
Concert de Noël Date _____
Bal d'hiver Date _____

Temps des Fêtes (déc.)	Date _____
100 ^e nuit (compte à rebours – élof de 4 ^e année)	Date _____
Fin de semaine de West Point	Date _____
Condition physique – 2 ^e session des épreuves	Date _____
Semaine de relâche du printemps	Date _____
Fin de semaine des GPM	Date _____
Entraînement préparatoire – Armée d’appartenance	Date _____
Période des examens – Semestre d’hiver	Date _____
Semaine de la remise des diplômes	Date _____
Cérémonie de l’anneau de fer martelé	Date _____
Cérémonie de remise des prix sportifs	Date _____
Défilé de la bataille de l’Atlantique	Date _____

DATES LIMITES

Commande des bagues d’étudiant(e)	Date _____
Annonces de la remise des diplômes et envoi des invitations	Date _____

GLOSSAIRE

ARMÉES D’APPARTENANCE :

Les FAC sont divisées en trois grands groupes fondés sur les éléments Terre, Mer et Air; ce sont les trois armées. En fonction du groupe professionnel que le diplômé a choisi, il est affecté dans l’une des trois armées et il reçoit son uniforme en conséquence. Certains militaires, en général membres d’un groupe professionnel de soutien tels que les services médicaux et la logistique, portent l’uniforme d’une armée, mais servent dans l’une des deux autres.

Armée canadienne - www.army-armee.forces.gc.ca/fr/index.page

Marine - www.navy-marine.forces.gc.ca/fr/index.page

Aviation - www.rcaf-arc.forces.gc.ca/fr/index.page?

Forces armées canadiennes - www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/contactez-nous/foire-aux-questions.html

ÉLOF/ASPM :

Élof signifie élève-officier et aspm signifie aspirant de marine. L’Armée canadienne et l’Aviation royale canadienne ont décidé de conserver le terme « élèves officiers » dans leur terminologie et la structure de leurs grades. Les grades d’aspirant de marine et d’élève officier sont équivalents, sauf qu’ils reflètent différentes traditions des FAC.



VÉRITÉ • DEVOIR • VAILLANCE